
Madame Anne GENETET

Députée Asie - Océanie - Europe orientale

11ème circonscription des Français établis hors de France

Monsieur l'Ambassadeur,

Je me permets de vous solliciter concernant la récente directive prise par votre administration obligeant les détenteurs du visa long séjour O-A à souscrire à une assurance maladie. Si mes informations sont exactes, depuis le 31 octobre 2019, tout demandeur de visa de type O-A devra prouver qu'il a contracté une assurance santé offrant une couverture minimale de 40 000 bahts pour les soins ambulatoires et de 400 000 bahts pour l'hospitalisation.

En outre, il est réclamé que le demandeur de visa puisse prouver qu'il détient une assurance certifiée par la *Thai General Insurance Association* laquelle pour l'heure ne mentionne que des assurances thaïlandaises.

Comme vous le savez, il y a de nombreux ressortissants français qui disposent aujourd'hui d'un visa long séjour O-A. Parmi ceux-ci, une part non négligeable d'entre eux souscrit à une assurance internationale, unique au monde, la Caisse des Français à l'étranger. Cette caisse est une caisse de la Sécurité Sociale française. Financièrement autonome, c'est un organisme privé chargé d'un service public sur la base d'une adhésion volontaire. Compte tenu de ses spécificités, elle n'est pas reconnue par la *Thai General Insurance Association*.

Vous comprendrez que nos compatriotes installés dans votre pays sont particulièrement inquiets de cette situation.

Dans ce contexte, pourriez-vous me préciser si des ajustements peuvent être envisagés par rapport à cette spécificité française ? Dans tous les cas, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me communiquer les alternatives possibles pour les Français qui voudraient faire renouveler leur visa long séjour O-A.

Je profite de cette occasion pour vous proposer que nous nous rencontrions prochainement pour échanger sur notre communauté sur place de plus de 15000 de nos compatriotes et des projets communs entre nos deux pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.



Anne Genetet

Son excellence Monsieur Sarun CHAROENSUWAN
Ambassadeur du royaume de Thaïlande en France
Ambassade Royale de Thaïlande
8, rue Greuze
75116 Paris